

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION – FOIRE DE PRINTEMPS 10 AVRIL 2021

Malgré la situation sanitaire, la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny a décidé de maintenir la Foire de Printemps avec des **conditions d'organisation exceptionnelles** :

- ✓ La fiche de préinscription sera mise en ligne en décembre et servira au choix des exposants par les élus. Cette fiche est à nous retourner complétée au plus tôt.
- ✓ **Les exposants non préinscrits et non choisis ne pourront pas s'installer et aucun emplacement ne sera proposé.**
- ✓ Les protocoles COVID des exposants devront être joints avec le retour de cette fiche. Les masques et le gel hydroalcoolique seront à la charge des exposants. En cas de protocole non validé, l'exposant ne pourra être présent.
- ✓ La distanciation sociale sera organisée comme suit : seuls les stands de 10m linéaire maximum seront autorisés avec une distance d'1m entre chaque stand; ce qui modifiera les emplacements habituels. Les placements sur la Foire seront faits par les élus.
- ✓ Pour les exposants choisis, un dossier d'inscription complet leur sera envoyé par la Police Municipale et sera à retourner au plus tard le 20 mars 2021.

Il est important de rappeler que **la Foire de Printemps 2021 est soumise à l'autorisation de la Préfecture.**

En cas d'annulation de la Foire, vous serez prévenus par mail et nous nous engageons à reprendre les exposants choisis pour l'édition 2022.

Nous comptons sur vous pour le respect de cette organisation qui est le gage d'une Foire réussie et en toute sécurité pour vous et les nombreux visiteurs.

NOM PRÉNOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....

VILLE.....

TÉLÉPHONE.....

ADRESSE MAIL.....

TYPE DE MARCHANDISES VENDUES.....

LONGUEUR DU STAND.....

FICHE A NOUS RETOURNER PAR MAIL : armelle.rigaux@saintpierreenufaucigny.fr